

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 6 NOVEMBRE 2018

Présents :

Enseignants : Mme Bonnefont, Mme Briquet, Mme Chalençon, M. Lafon, Mme Lancelot, Mme Merlin, Mlle Sueur

Parents : Mme Rivière-Gamet, Mme Monier, Mme Weber, Mme Castro, Mme Boulot, Mme Bérard, Mme Blanc, M. Fuziol, Mme Arnal

Mairie : Mme Aubry, Mme Maul, Mme Beloin

DDEN : Mme Haensler

Excusés :

IEN : Mme Bourdet

Présidente du conseil : Mlle Sueur. **Secrétaire de séance :** M. Lafon

▪ **Bilan de rentrée**

- équipe enseignante : l'équipe est inchangée, hormis Mme Chevalier qui remplace Mme Delage pour assurer la décharge administrative de Mlle Sueur le vendredi et un mercredi sur 4.

- effectifs : 170 élèves étaient inscrits à la rentrée (à la même date l'année dernière l'école en comptait 168). L'effectif est actuellement de 175 avec 5 arrivées depuis la rentrée.

Rappel des répartitions actuelles: 26 CP, 23 CP/CE1, 23 CE1/CE2, 28 CE2, 26 CM1, 24 CM1/CM2 et 25 CM2.

- Il n'y a plus de personne en service civique pour l'instant (peut-être une personne arrivera-t-elle prochainement). Les ouvertures, notamment aux familles sont donc très compliquées. Un mot est passé en début d'année pour demander que les départs ou retours se fassent uniquement sur les temps de récréation. Cette consigne n'est pas encore acquise pour tous. Il est inutile de sonner de façon incessante, cela ne permet pas d'arriver et d'ouvrir plus vite.

- réunions de rentrée ; Une réunion de rentrée a eu lieu dans toutes les classes, précédée d'une réunion d'informations générales, le mardi 11 septembre pour 6 classes, le 13 septembre pour la dernière classe.

- Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté

Le RASED se compose de : Mme Beffara, psychologue scolaire, M. Zaremba, enseignant spécialisé chargé de l'aide pédagogique et Mme Chalamet-Provenchère pour l'aide rééducative. Le RASED intervient auprès des enfants présentant des problèmes scolaires ou psychologiques sur la demande le plus souvent des enseignants ou quelquefois des parents.

- musique : David Chiarilli intervient en chorale pour toutes les classes. Les chorales de CP CE1 d'une part et de CE2 et CM1 (de la classe de Mme Bonnefont) ont lieu le mardi. La chorale de CM1/CM2 + CM2 a lieu le jeudi. Il intervient également en activité musicale classe par classe pour tous les élèves, selon un roulement établi pour l'année le mardi et le jeudi. Il s'agit de séances de 45 minutes en chorale toute l'année et de 45 min de musique sur 10 séances environ par classe.

- EPS : Chaque classe dispose d'un créneau horaire d'1h30 (trajet compris) et se rend à la salle polyvalente avec nos intervenants ETAPS M. Delmond et M. Andanson.

Natation : Toutes les classes bénéficient d'un créneau de natation par semaine, le vendredi après-midi à la piscine Androsace de Cournon. Ce sont les classes de CP et CP/CE1 qui ont commencé le 14 septembre. Les CE1/CE2 et CE2 s'y rendront à partir du 23 novembre. Ce seront ensuite les classes de CM1 et CM2 (à partir du 1er février) et enfin la classe de CM1/CM2 (à partir du 26 avril)

- activités et projets prévus dans les classes :

* Inscription au prix des Incorruptibles pour tous les élèves de l'école: il s'agit de lire 5 à 6 livres jeunesse pour chaque élève qui devra ensuite voter au mois de mai pour le livre qu'il aura préféré ; les parents pourront voter aussi, via Internet ;

* La classe de CM1 participera à l'école du jeune spectateur cette année. Dans ce cadre, la classe de CM1 assistera à un spectacle au Caméléon le jeudi 7 novembre.

* Les élèves de CM1/CM2 et CM2 se rendront à la patinoire du 23 novembre au 25 janvier ; les élèves de CP/CE1 et CM1 s'y rendront du 14 avril au 12 juin, sous réserve que des parents obtiennent l'agrément pour se rendre sur la glace avec un groupe d'enfants.

* Tous les élèves de l'école se rendront à un spectacle d'accordéon au Caméléon le 21 novembre ;

* Les classes de CP, CP/CE1, CE1/CE2, CE2, CM1 et CM2 vont bénéficier de plusieurs interventions autour des déchets à partir du mois de novembre, avec des intervenants de Clermont Communauté ;

* La classe de CM1/CM2 mène un projet danse avec une intervenante, en lien avec le spectacle de présentation d'instruments qui aura lieu en janvier;

* Les élèves de CE1/CE2 et CE2 participeront à un cycle escalade au Caméléon du 3 mars au 12 avril

Le 1^{er} exercice incendie de l'année a eu lieu vendredi 28 septembre et s'est déroulé sans problème, avec une évacuation en 2-3 minutes.

Un exercice de mise en sécurité confinement a eu lieu le mercredi 10 octobre.

Afin d'être sûrs de bien distinguer les deux sonneries, un exercice « surprise » sera organisé, pour lequel l'aide de la mairie sera sans doute sollicitée.

▪ **Règlement scolaire**

Quelques points sont discutés (distinction entre punition et sanction) et évoqués (lecture du règlement en classe afin de l'expliquer aux enfants) puis le règlement est voté et adopté à l'unanimité.

Les parents suggèrent que le règlement des temps périscolaires soit redonné en même temps que le règlement scolaire.

▪ **Présentation de l'avenant au projet d'école pour 2018/2019**

Lors de l'élaboration du projet 2016-2020 nous avons remarqué: une certaine pauvreté du vocabulaire qui se répercute sur beaucoup de domaines (passage à l'écrit, compréhension...), des difficultés d'attention croissantes et des difficultés à participer à la vie collective.

Partant de ces constats, les priorités établies pour la période 2016/2020 étaient:
enrichir le vocabulaire afin d'améliorer les productions orales et écrites ;
maîtriser l'oral pour faciliter le passage à l'écrit
améliorer la compréhension fine en lecture et en compréhension en général

se situer comme élève dans l'école et dans la classe ; apprendre à l'enfant à faire attention et à se concentrer.

Assurer une programmation cohérente sur l'ensemble de la scolarité élémentaire en tenant compte des nouveaux cycles.

L'avenant ayant été validé par l'Inspectrice de l'Education Nationale, voici les objectifs ciblés pour l'année 2018/2019 : enrichir le vocabulaire afin d'améliorer les productions orales et écrites ; apprendre à l'enfant à faire attention et à se concentrer ; impliquer davantage l'enfant dans son travail personnel.

▪ Budget

La commune attribue 41 € par enfant, avec lesquels sont achetés les fournitures scolaires des enfants, les manuels ou fichiers ainsi que le matériel de classe et de bureau. Aucune subvention n'est demandée pour l'USEP, aucune classe ne s'étant inscrite cette année.

Un parent d'élève a été sollicité pour vérifier les comptes de la coopérative scolaire : en début d'année, le solde du compte était similaire à celui de septembre 2017.

La coopérative se portant bien pour l'instant, l'équipe enseignante souhaite rester vigilante quant aux actions proposées afin que les parents n'aient pas l'impression qu'on les sollicite sans arrêt.

Point sur les demandes

Remerciements à la mairie pour

- les aménagements effectués dans la cour ;
- la peinture refaite dans 3 classes de l'école ;
- l'installation d'un TBI dans la classe de Mme Lancelot.

Demandes :

- un câble Ethernet manque pour l'un des ordinateurs de Mme Merlin ;
- il faudra mettre un tableau blanc supplémentaire dans la classe de Mme Lancelot ;
- la connexion Internet du TBI de Mme Lancelot sera à faire également ;
- la lampe du TBI de M. Lafon a un problème qui empêche l'utilisation du TBI, ce qui est très problématique ;
- un des radiateurs de la classe de Mme Chalençon ne fonctionne pas.

La mairie indique que les peintures devraient être poursuivies dans l'école et qu'un appel d'offre a été lancé pour le mobilier pour 2019.

Questions des parents

Questions à destination de l'école :

- Y aura-t-il une fête de l'école cette année? → *Une date a été demandée pour faire un spectacle chorale au mois de juin. En parallèle, une vente de sandwiches, gâteaux... ainsi qu'une buvette seront ouvertes.*
- Un voyage scolaire est-il prévu? → *Des sorties auront lieu au fil de l'année, ainsi que sans doute des sorties de fin d'année. Aucun voyage avec nuitée n'est prévu.*
- Comment se transmettent les informations concernant les situations des enfants entre la maternelle et l'élémentaire? Existe-t-il un conseil de cycle?

Est-ce dans ce lieu que se passent les informations importantes repérées par l'équipe pédagogique voire le RASED au moment de la maternelle? → *Une rencontre a lieu chaque année entre les enseignants de GS et les futurs enseignants de CP. Lors de cette réunion, les enseignants de GS transmettent les informations à connaître sur les élèves qui vont aller en CP à la rentrée.*

La DDEN rappelle qu'il faut faire confiance aux enseignants et qu'une relation de confiance entre les enseignants et les familles est indispensable pour le bon déroulement de la scolarité des élèves.

Questions pour la mairie :

- Pourquoi n'y a-t-il pas eu de garderie le soir de la grève alors que sur le tableau fourni par la mairie il était noté qu'elle aurait lieu? Certains parents ont appris à 12h que leurs enfants ne bénéficieraient pas de garderie le soir.

Question qui rejoint celle-ci : Pour la grève du 9 octobre, les parents ont été prévenus la veille : ce délai est beaucoup trop court pour permettre aux familles de s'organiser.

La mairie indique que le personnel peut se déclarer gréviste le jour même de la grève et que chaque personnel est libre de choisir. Il n'était donc pas possible de donner les informations plus tôt.

- N'est-il pas possible d'assurer un service minimum lors de grève? Le 9, une minorité du personnel de Cassin était en grève mais les services ont été complètement fermés uniquement à Cassin.

Pour la mairie, le droit de grève doit être soutenu, il n'y aura donc pas de service minimum mis en place.

Mme Aubry invite les parents à consulter le site de la mairie qui est mis à jour dans ces cas-là.

- Lorsque les enfants terminent à 16h30 pourquoi les 2 battants du portail sont ouverts alors qu'il avait été précisé à la réunion de rentrée que seul le portillon serait ouvert?

Un adulte est chargé de filtrer les sorties des enfants à chaque point de sortie.

- Il y a eu des vols dans les cartables, et des visites de cartables, parfois remplis de feuilles mortes, pendant les NAP. A priori cela se passe en fin de NAP, au moment du relais entre NAP et garderie.

Une mise au point semble être à faire concernant l'organisation : surveillance, lieux de dépôt des cartables...

- L'algeco de l'école de musique est utilisé par des groupes de NAP de Cassin : 15 à 20 minutes sont nécessaires pour le trajet aller. N'y a-t-il pas de salle plus proche? D'autant plus que cette salle n'est pas répertoriée dans le projet pédagogique des NAP de la commune.

Certaines salles de la mairie ne pouvant plus être utilisées, cela explique sans doute l'utilisation de cette salle.

Les parents demandent si la médiathèque ne pourrait pas être utilisée mais la mairie indique que cela supposerait une convention particulière.

- Ni feuille ni stylo ne sont distribués lors de l'étude, alors que certains enfants n'ont pas le droit d'emmener leur cahier de brouillon. Difficile de faire les devoirs... Il faudrait soit disposer de papier à l'étude, soit que les enseignants permettent d'emmener le matériel nécessaire.

Mme Aubry note qu'il faudra prévoir un stock de feuilles et de crayons, qu'il faudra prévoir de renouveler.

- Quant à l'organisation de l'étude, est-ce que les élèves qui n'ont pas envie de faire leur devoir et font le bazar en étude, sont transférés en garderie ? Est-ce qu'un enfant qui a fini ses devoirs avant la fin de l'étude peut basculer en garderie ?

Non, la durée de l'étude est fixée à 45 min ou 1h selon les jours ; il faut juste prévoir des occupations calmes pour les enfants qui ont fini leurs devoirs avant l'heure de sortie.

Si les enfants refusent de faire leurs devoirs, ils basculeront en garderie.

- Où en est la finalisation de l'automatisation du portillon ? Sans cela, et en l'absence d'agent administratif, les allées et venues notamment des enfants qui ont un suivi paramédical régulier sont contraignantes pour les enseignants et pour les familles.

Le visiophone fonctionne mais se trouve dans le bureau, il n'est donc pas pratique, tant qu'aucune personne n'est là pour ouvrir.

- Les parents suggèrent de déplacer le parking à vélo : aujourd'hui, lorsqu'il y a des vélos, l'accès au portillon de l'école est rendu plus difficile. Il est également difficile d'accéder au parking à vélo en heure de "pointe" d'entrée ou sortie de l'école, les vélos sont plutôt attachés aux barrières. Il faudrait donc le positionner un peu plus loin du portail.

En effet, un nouveau positionnement de ce parking est à envisager avec M. Daniel.

Les parents évoquent les 50 ans du Prix Nobel de la paix de René Cassin en 2018.